



YACHT CLUB de CANNES
SKI YACHTING
25 au 28 MARS 2005

AVIS de COURSE

I ORGANISATION

La 53ème édition de la Coupe Internationale "Ski Yachting" se déroulera à Cannes du 26 au 28 mars 2005 et sera organisée par le Yacht Club de Cannes.

Les courses se dérouleront dans les rades Est ou Ouest de Cannes sur des parcours côtiers et/ou banane.

Dix manches au maximum pourront être courues. Trois courses sont nécessaires pour valider l'épreuve ; si plus de trois courses sont courues, le classement sera calculé sur le nombre de courses effectuées à l'exclusion de la plus défavorable.

Il sera appliqué le système des points à minima.

Une épreuve de Ski est prévue le vendredi 25 mars à partir de 9 heures dans une station de Ski du département (à définir en fonction du niveau d'enneigement à la date prévue). Un classement combiné est prévu sur les deux meilleures courses de voile et sur la course de ski en considérant le meilleur temps réalisé par un ou plusieurs membres de l'équipage au slalom de ski.

II REGLES APPLICABLES

L'épreuve sera régie par :

- les Règles de Course pour Voiliers (RCV 2005/2008)
- les prescriptions de la FFV
- l'Avis de Course
- les Instructions de Course (remises aux concurrents à la confirmation de l'inscription)
- les règles des classes concernées (lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec les règles précédentes).

Conformément à la Loi, les concurrents sont soumis à l'Art. 4 de l'Arrêté du 3 mai 1995.

III LICENCES ET DOCUMENTS DES NAVIRES

Tous les membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV 2005 visée par un médecin et la présenter lors de l'inscription du bateau.

Pour tous les bateaux : feuille de jauge et attestation d'assurance.

IV CLASSES INVITEES

- CAH : classes A-B-C-D-E-F-L-R1-R2-R3-R4
- MONOTYPES : 5 bateaux minimum par classe.

Les Comités de Course se réservent le droit de procéder à des regroupements ou des subdivisions de classes. Un avenant précisant ces regroupements ou subdivisions sera affiché après la clôture des inscriptions mais 1 heure au moins avant le départ de la première course.

V HORAIRES DES COURSES

Sauf signaux particuliers envoyés sur le mât de la tourelle du Yacht Club de Cannes (voir les IC), les concurrents devront être **à la disposition des Comités de Course en mer** :

- à 14H00 le samedi 26 mars 2005
- à 11H00 le dimanche 27 et le lundi 28 mars 2005.



VI PUBLICITE

L'épreuve est classée en catégorie "C" sauf pour les Dragons (catégorie « A »).

VII INSCRIPTIONS

Les formulaires de demande d'inscription (joints au présent Avis de Course) devront être reçus par le Yacht Club de Cannes au plus tard le 15 mars (par courrier, fax ou e-mail). Les dossiers de course pourront être retirés au Yacht Club de Cannes les 24 et 25 mars 2005 de 9 heures à 18 heures et le 26 mars de 8 heures à 11 heures.

VIII FRAIS DE DOSSIER

- bateau de moins de 10 mètres : **60 €**
- bateau de plus de 10 mètres : **70 €**
- carte « Pass » : **20 €**
- majoration de 30% pour des inscriptions postérieures au 15 mars 2005.

IX ACCUEIL

Dans la mesure du possible le Yacht Club de Cannes accueillera les concurrents dont l'inscription aura été reçue avant le 15 mars 2005 au Port Palm Beach pour les bateaux de moins de 9 mètres.

Les amarrages seront gratuits pendant l'épreuve.

La mise à l'eau au début des épreuves et à terre à la fin, sera gratuite pour les bateaux d'une masse totale inférieure à 4500 kg et venant par la route.

XI COMITE D'ORGANISATION

Président : Denis Charvoz

Commissaire Général : Jean Luc Marin

Président du Comité de Course :

Yacht Club de Cannes – Port Palm Beach – 06400 CANNES

Tél : (33) (0)4 93 43 05 90 – Fax : (33) (0)4 93 43 28 87

e mail : yccannes@wanadoo.fr

Annule et remplace le précédent document, à la date du 7 mars 2005